Boucle des Moïles (Tullins)

Jungers 04 74 88 66 88

Avenir Conservatoire d'espaces naturels Isère

La feuille de chêne

Bulletin d'information du Conservatoire d'espaces naturels Isère - Avenir

Décembre 2019

n°48

Sommaire

Édito 1

Des nouvelles des sites 2-3

- La RNN de la Tourbière du Grand Lemps
- La RNN de l'île de la Platière
- Le marais de Chambrotin
- La zone humide de Malessard

En Bref 3

Les outils scientifiques 4-5

- Le piège photographique

Le point sur 6

- L'animation territoriale pelouses sèches
- Les conventions cadres de partenariat

L'association, les conservatoires .. 7

- Les mouvements du Bureau
- Les mouvements du personnel
- Un guide des plus beaux sites conservatoires

Partenaires 8

Le Conservatoire se présente 8

Édito

« La « Nature qui décline à un rythme sans précédent ». C'est ce qui ressort du rapport 2019 de la Plateforme internationale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES).

L'usage des sols, la pression urbaine, la surexploitation des espèces et la perte de diversité dûe à nos pratiques, premiers facteurs de cette extinction du vivant, sont pourtant des enjeux pour lesquels existent des remèdes. La nature est pleine de ressources et résiliente dès lors qu'elle est protégée.

Prendre soin de ses espaces naturels s'articule bien avec la bienveillance qu'ont ceux qui y vivent et en vivent. Le CEN construit peu à peu des partenariats avec le monde agricole, forestier et montagnard. Nul doute que notre action conjointe sera une force pour adapter nos territoires au changement climatique qui le touche déjà fortement.

Le CEN, avec ses équipes expérimentées, est dévoué à apporter sa contribution à la préservation de cette biodiversité. À l'image des actions menées sur le marais de Chambrotin, nous n'agissons jamais seuls, toujours en dialogue constructif avec les acteurs locaux, les propriétaires et principaux usagers des espaces que nous gérons et protégeons. Nous savons que les espèces en danger ont besoin parfois d'un mélange subtil de présence d'autres espèces, d'une gestion adaptée... coup de pouce qui leur permet d'exister comme les orchidées qui s'observent chaque année dans ces marais.

Pour 2020, nous sommes plus motivés que jamais ! Que ce soit par le soutien apporté aux collectivités, à leur nouvelles compétences sur la gestion des milieux aquatiques, sur les divers Contrats Verts et Bleus de l'Isère que nous accompagnons, le CEN reste un outil au service des territoires, ancré et, pourquoi pas demain, en interaction avec tous ceux qui voudront apprendre, citoyens et désireux d'aider.

Pour tout ça, je suis fier que les administrateurs m'aient accordé leur confiance pour nous représenter à l'aune de cette belle année riche d'une dynamique retrouvée. Au plaisir de notre prochaine rencontre.

Bonne année !

Jérôme Dutroncy
Président du Conservatoire d'espaces naturels Isère - Avenir »

À la loupe • La Gymnadénie odorante

M. Juton - CEN Isère

La Gymnadénie odorante (*Gymnadenia odoratissima*) est une espèce d'orchidée patrimoniale dont l'une des particularités, qui lui doit son nom, est l'odeur de vanille qui se dégage de ses fleurs roses blanchâtres. Elle se distingue de l'Orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea*), plus commune, par son éperon beaucoup plus court et son inflorescence plus allongée.

Cette espèce affectionne les milieux de pleine lumière en terrains alcalins, et s'exprime principalement en zone humide.

Bien que répandue en France, elle est rare et protégée à l'échelle régionale. Elle est en régression en Isère, menacée par la disparition de ses biotopes humides. Les stations s'observent surtout dans le Vercors et la Chartreuse et certaines sont protégées par des Espaces Naturels Sensibles comme c'est le cas sur le marais de Chambrotin ou sur le marais des Mairies. Les suivis et la gestion conservatoire mis en place sur ces sites visent à maintenir ou augmenter les habitats de prairies humides, de bas-marais et de tufière et donc les effectifs de ces populations. ●

Marjorie Siméan

Des nouvelles des sites

G. Maillet - CEN Isère

Réserve naturelle nationale de la Tourbière du Grand Lemps

Les descendants des Aurochs réinvestissent la Tourbière

La restauration mécanique du marais par broyages et fauches successives, entreprise entre 2010 et 2014 à l'aide de matériel adapté aux sols inondés très peu portants, a permis de rouvrir 4 hectares qui s'étaient progressivement embroussaillés suite à l'abandon de la fauche manuelle dans les années 1960. Pour que la dynamique végétale ne conduise pas ces prairies tourbeuses à se refermer de nouveau, un troupeau d'une douzaine de bovins a été lâché ce printemps dans l'enclos mis en place l'année précédente pour les accueillir. Les vaches proviennent d'un élevage produisant du lait bio sur Beaucroissant à une douzaine de kilomètres de là. Ce sont des laitières assez rustiques, de race Jersiaise, qui sont au repos estival en attente de faire leur veau et de revenir alors naturellement en lactation. Les terrains n'ont évidemment jamais été amendés et représentent une surface agréée «culture biologique» offrant eau, fraîcheur et végétation verte en été quand celle des alentours est généralement sèche. La conduite d'élevage en agriculture biologique garantit qu'il n'y a pas de traitement biocide. Les champignons et tout le cortège d'insectes coprophages s'épanouissent alors sur les bouses sans s'empoisonner et fournissent des proies abondantes aux oiseaux, etc. Inversement, les premières analyses montrent qu'il n'y a pas de parasitisme sur les vaches après leur séjour sur la tourbière. Le retour de grands herbivores permet de maintenir les milieux ouverts et de restaurer le cycle naturel dans un équilibre dynamique. ●

Grégory Maillet

La conduite d'élevage en agriculture biologique garantit qu'il n'y a pas de traitement biocide
G. Maillet - CEN Isère

→ *Financeurs : État et Europe dans le cadre de contrats Natura 2000*

Réserve naturelle nationale de l'île de la Platière

Médiation pour une Nouvelle Culture Fleuve

La Réserve naturelle de l'île de la Platière et le Rhône sont intimement liés : captage d'eau potable, développement industriel, irrigation, maillage du territoire, etc.
Chaque évolution du fleuve nous questionne et c'est pourquoi, au fil de nos programmes d'animation, nous sommes devenus des interlocuteurs des riverains sur le sujet de l'eau.
Grâce au soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, nous mettons en un ambitieux programme d'animation «Médiation pour une Nouvelle Culture Fleuve» incluant sur 2019-20 de nombreuses actions, dont des animations scolaires, des actions de concertation ou la création d'un jeu de société.
Cette action de sensibilisation directe sur le territoire est très importante pour nous et elle inclut un contact anticipé avec les mairies afin de calibrer les sujets sur les attentes du territoire et de définir les évènements-clés où intervenir. ●

Frédéri Favre-Bac

Zoom sur

les «Bars à inf'eaux» & la participation aux évènements locaux

Nous nous rendons avec deux animateurs sur les marchés et évènements locaux pour discuter directement avec les riverains. Nous utilisons un «stand-parapluie» conçu en interne pour résumer les 10 dernières années de restauration écologique et hydraulique du Rhône court-circuité de Péage-de-Roussillon. Cet outil est un allié précieux comme support d'explication mais aussi pour l'attractivité de nos stands.
Depuis 3 ans que nous proposons cette activité, nous avons continuellement augmenté notre efficacité en ciblant mieux les évènements.
Au final, les bars à inf'eaux ont déjà regroupé 25 dates et permis 569 échanges formatifs. ●

◀ Le Bar à inf'eaux
F. Favre-Bac - CEN Isère

Marais de Chambrotin

20 ans de collaboration avec les chasseurs

Comme chaque année à la fin de l'été, le Conservatoire d'espaces naturels Isère et l'Association Intercommunale de Chasse Agréée (AICA) de Saint-Jean-d'Avelanne regroupant les Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA) de Saint-Jean d'Avelanne, Velanne et Saint-Martin de Vaulserre, se sont retrouvés pour l'entretien du marais de Chambrotin et pour un repas convivial organisé par l'AICA. Mais 2019 revêt un caractère spécial : cela fait 20 ans que les deux structures œuvrent de concert pour la préservation de ce marais. Lors de leurs discours, Noël Reynaud, président de l'AICA de Saint-Jean d'Avelanne, puis Antoine Grain et Jérôme Dutroncy, tous deux vices-présidents du CEN Isère, se sont félicités de ce partenariat qui dure. Tout ce travail n'aurait pas pu se faire sans la bienveillance des propriétaires du marais, monsieur et madame Tardy. ●

Anouk Merlin

Discours de célébration des 20 ans de partenariat (de gauche à droite : Jean-Luc Grossi, chargé de projets au CEN Isère, Jérôme Dutroncy, alors vice-président du CEN, et Noël Reynaud, président de l'AICA de Saint-Jean d'Avelanne)
A. Merlin - CEN Isère

Zone humide de Malessard

Plan de gestion du site

En 2018, le CEN Isère a été missionné par le Centre Nucléaire de Production d'Électricité de Saint-Alban pour réaliser un plan de gestion d'une zone humide de 19 hectares sur les terrains EDF à proximité de la centrale.

Cette zone humide est située sur deux anciens méandres du Rhône, bordée par une terrasse comportant des reliquats de pelouses sèches qui constitue une des dernières reliques des pelouses sèches de la côtière fluvio-glaciaire. Les enjeux naturalistes connus anciennement sur la zone humide ont été en grande partie retrouvés : Maillot de Desmoulin (seul station de cet escargot en moyenne vallée du Rhône), Agrion de Mercure (libellule rare sur le Rhône moyen), Bruant des roseaux (oiseau hivernant localement en gros effectifs). Par contre, le peuplement d'amphibiens semble s'être fortement appauvri. La Rainette arboricole et le Pélodyte ponctué (les dernières données datant respectivement en 1995 et 2003) n'ont pas été confirmés, témoignant d'une dégradation du fonctionnement hydraulique (stabilisation des niveaux d'eau).

La zone humide présente une histoire assez unique par rapport aux autres sites alluviaux du Rhône moyen. En effet, sa position abritée par le cône de déjection de la Varèze est à l'origine d'un remplissage à forte composante organique, conservé du fait d'apports phréatiques importants. Ces dépôts «para-tourbeux» dépassent par endroit un mètre d'épaisseur et ont probablement débuté il y a plusieurs milliers d'années. Ils sont malheureusement en grande partie recouverts par des remblais. Sur les quelques endroits non remblayés, des végétations typiques, rare en zone alluviale, comme l'aulnaie marécageuse ont pu se développer.

Les orientations de gestion proposées visent principalement à améliorer le fonctionnement de la zone humide : rétention temporaire d'eau au niveau du drain principal pour favoriser les variations du niveau d'eau, étude de faisabilité d'un déremblaiement permettant de remettre à l'affleurement les sols para-tourbeux. L'étude des archives sur le paléo-environnement contenu dans les dépôts organiques servira de base à un futur projet de mise en valeur pédagogique. Des mesures d'entretien de quelques milieux ouverts (ruisseau phréatique, prairie humide, pelouse sèche) viennent compléter ce plan de gestion. ●

Bernard Pont & Yves Prat-Mairet

Zone humide de Malessard
CEN Isère

En Bref

Lancement du Contrat Vert et Bleu Belledonne

L'élaboration d'un Contrat Vert et Bleu (CVB) vient d'être lancé sur la chaîne de Belledonne. Sur 2019-2020, Espace Belledonne (EB) porte une étude de préfiguration sous-traitée à un bureau d'études. Le CEN Isère et le CEN Savoie réalisent une assistance scientifique et technique auprès d'EB pour le choix et le suivi du bureau d'études, et pour la transmission de données écologiques. ●

Réouverture du sentier de la Boucle des Moïles

Il était plus que temps ! Les deux sentiers de découverte de la Boucle des Moïles font peau neuve avec un nouveau mobilier et un arrêt thématique supplémentaire. Le montage est prévu pour fin décembre. Cette réouverture est possible grâce au soutien de la mairie de Tullins-Fure, du Département de l'Isère et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. ●

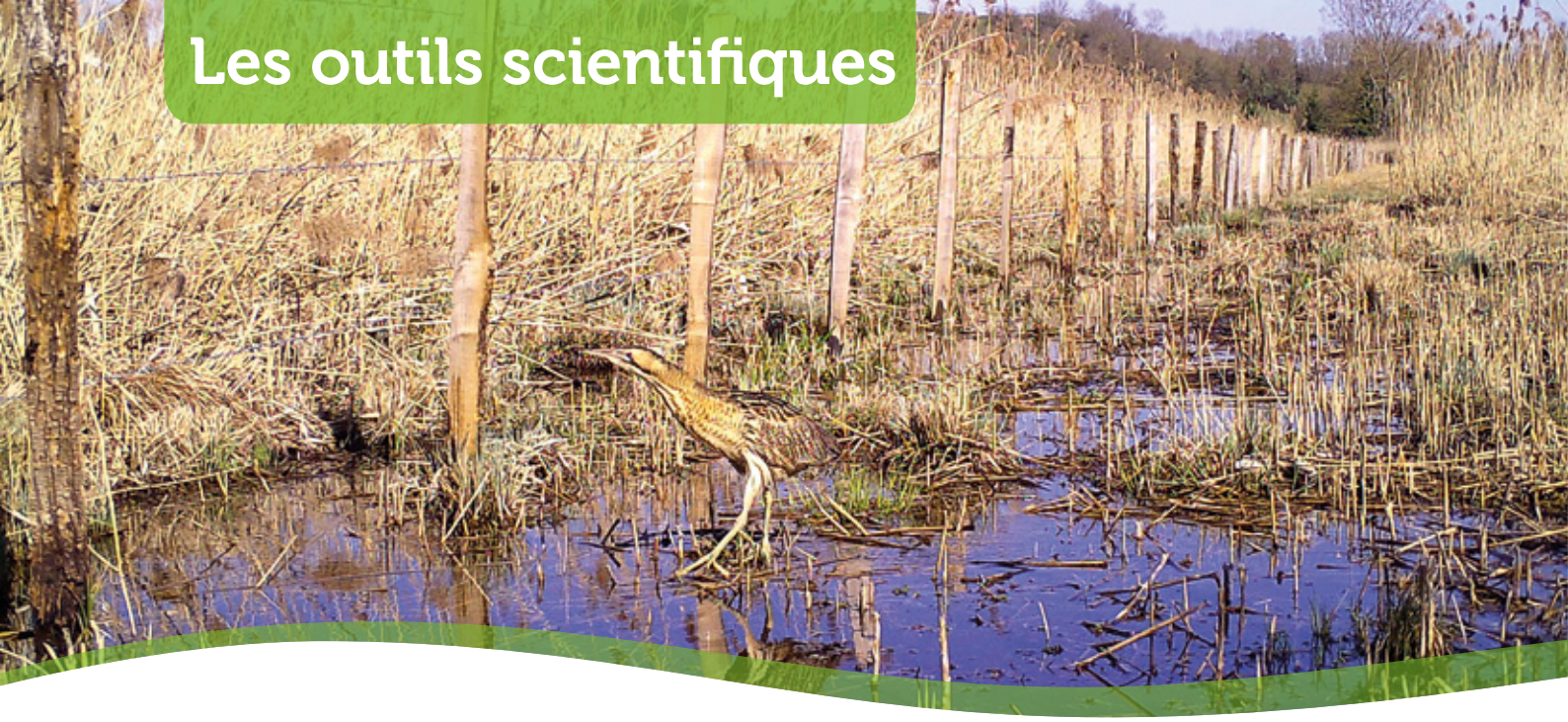

Le piège photographique

Paparazzi en poste pour capter des scoops de stars discrètes

Les Réserves naturelles et autres Espaces Naturels Sensibles sont considérés comme des cœurs de biodiversité mais ils représentent aussi les principaux maillons des corridors biologiques. Installés sur les pistes, les sentes ou les coulées, les pièges photographiques permettent ainsi de suivre dans le temps et dans l'espace les déplacements de la faune, de vérifier le rôle des éléments linéaires qui structurent les paysages (haies, ripisylve, etc.) et d'adapter la gestion d'un site à l'arrivée d'une nouvelle espèce.

Qui a cherché à observer la maraude du renard au fond du jardin ou la sortie du terrier pour les blaireautins au printemps, sait combien d'affûts infructueux il faut recommencer avant d'assister au spectacle de la faune sauvage. Alors s'il s'agit en plus d'observer une espèce rare et furtive comme un chat sauvage !... La technologie nous permet maintenant, et à moindre coût, de prolonger l'observation en continu, sans s'enrhumer et avec une bien meilleure discrétion, grâce à des appareils photos automatiques autonomes qui déclenchent des prises de vue quand ils détectent un mouvement ou une masse de chaleur. On a alors le choix entre prendre une photo, une séquence filmée, ou les deux, avec le pas de temps voulu entre chaque prise.
La question de l'emplacement est bien sûr fondamentale suivant l'objectif du suivi. S'il s'agit de vérifier la présence d'une faune spécifique, il faut en connaître la biologie et repérer les lieux pour bien se caler dans les cheminements utilisés. Mais le choix de l'appareil et son réglage sont aussi cruciaux. On a par exemple besoin d'une grande sensibilité de détection pour capter la petite faune qui se déplace très rapidement, mais le moindre mouvement de végétation dans le vent fait alors déclencher l'appareil... Ces boitiers étanches et enfermés dans des caissons métalliques cadenassés peuvent rester en place plusieurs mois sans être relevés. Reste ensuite à décortiquer toutes les photos collectées. Le plaisir de surprendre le passage d'un hôte inattendu ou d'observer un comportement animal particulier motivent à aller au bout de ce tri fastidieux.

G. Maillet - CEN Isère

G. Maillet - CEN Isère

G. Maillet - CEN Isère

Deux sites équipés en continu
Sur la Tourbière du Grand Lemps (8 appareils) et les espaces naturels protégés autour de l'île de la Platière (4 appareils), les pièges photographiques ont par exemple permis de détecter des espèces de mammifères discrètes et/ou peu abondantes et ainsi d'alimenter «l'inventaire permanent», nécessaire à la bonne gestion des sites. La présence de la Loutre d'Europe sur la Platière a été détectée en octobre 2010 avec l'observation de plusieurs épreintes (crottes de loutre pour marquer son territoire). Mais il a fallu attendre février 2012 pour observer physiquement l'animal, grâce aux pièges photographiques. Sur Le Grand Lemps, pas encore d'épreinte, mais un «coucou» sur un piège photographique placé là pour elle. Cette espèce est en effet peu diurne et reste très difficile à observer directement. La Martre des pins est une espèce bien plus fréquente, mais également assez discrète. Ainsi, plus de la moitié des données concernant cette espèce a été acquise à l'aide des pièges photographiques. Ils ont également permis de confirmer la présence locale du lérot, de la genette sur le secteur Platière ou encore du putois alors que la plupart des observations locales antérieures concernaient des individus morts écrasés.

Des suivis spécifiques
Lorsque les populations de sanglier sont jugées trop importantes, les pièges photographiques sont déployés sur différents sites afin de permettre d'estimer l'activité locale réelle souvent éloignée des impressions que l'on peut avoir (même si l'estimation d'effectifs maximums sans marquage reste illusoire) et ainsi adapter et orienter les mesures de gestion à mettre en œuvre.
Comme les pièges photographiques peuvent être temporisés, le système permet aussi de prendre un cliché selon un pas de temps fixe et ainsi créer un timelaps, petit film retraçant l'activité en accéléré. Ce principe a été utilisé lors des gros travaux d'effacement des digues Girardon sur la Platière.

Un projet pédagogique sur les grands prédateurs dans le paysage
Ce projet a impliqué 7 classes d'école primaires autour de la Tourbière du Grand Lemps en 2018-19. Après trois animations de découverte sur la biologie et les enjeux liés à cette faune fortement tributaire de la fragmentation du territoire pour ses déplacements, chaque classe s'est vue prêter un piège photographique qu'elle a installé autour de son école. Un montage vidéo de toute la faune ainsi filmée a été présenté lors d'une grande soirée de restitution à laquelle ont assisté plus de 200 personnes. La surprise a été grande parmi les enfants et les riverains de constater la grande richesse de la vie nocturne rurale, avec moult blaireaux, chevreuils ou renards, et des scoops comme des huppes fasciées. ●

Grégory Maillet, Yves Prat-Mairet & Nicolas Biron

Les pièges photographiques apportent des informations sur la faune qui fréquente un site naturel de jour comme de nuit

Pour aller plus loin

Sur le même principe, la pose de micros enregistreurs qui se déclenchent automatiquement au bruit nous fournit un relevé des chants et cris, avec les sonogrammes correspondants, des espèces d'oiseaux discrètes en période de migration.
L'acquisition d'appareils transmettant les images par GSM permettra d'envisager leur installation dans des endroits stratégiques mais particulièrement inaccessibles ou éloignés. L'installation de systèmes webcam offrira aussi une veille continue comme par exemple sur un site de reproduction d'espèce sensible ou sur des troupeaux isolés, fournissant des informations comportementales et dont la surveillance pourra être participative. ●

R. Marciau - CEN Isère

Animation territoriale sur les pelouses sèches

Associer l'économie à l'écologie

Un projet d'animation territoriale pour la préservation et la restauration de pelouses sèches a été initié fin 2016 par le CEN Isère. L'objectif est de travailler en synergie avec les propriétaires fonciers, les élus locaux ainsi que les agriculteurs afin de préserver mais surtout restaurer des pelouses sèches et les réhabiliter au sein des exploitations agro-pastorales.

Le projet, intitulé «Pâturer les pelouses sèches - Projet territorial de préservation de la biodiversité et de valorisation agricole dans les élevages», vise plus précisément à animer un réseau d'acteurs autour des pelouses sèches, afin de faire émerger des projets agro-pastoraux viables économiquement, tout en assurant la prise en compte des exigences écologiques de ces habitats particuliers.

Le projet réunit trois partenaires techniques autour du Conservatoire : le bureau d'études SCOPELA qui accompagne depuis plusieurs années des groupes d'éleveurs dans leurs questionnements techniques sur la valorisation des végétations semi-naturelles ; l'ADDEAR 38 (Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) et l'association botanique départementale GENTIANA.

Dans un premier temps, un volet animation territoriale et foncière est mené afin de mettre en place un projet communal ou intercommunal, en visant une extension ou une création d'exploitation.

Afin d'accompagner les agriculteurs volontaires pour une meilleure appropriation des pelouses sèches et leur intégration dans les systèmes d'élevage, le projet s'appuie sur la démarche Pâtur'ajuste (réseau technique pour la valorisation des végétations naturelles par l'élevage) qui met en avant l'importance de la diversité floristique pour produire, des techniques pour maitriser la broussaille sans mécanisation et qui propose des solutions pour transformer les refus de pâturages en atouts. ●

Pauline Marnat & Audrey Pagano

Accompagnement aux nouvelles compétences des collectivités

Des conventions cadres de partenariat avec le CEN Isère

Avec la mise en place de la loi NOTRe et de la décentralisation des compétences à l'échelle locale, les collectivités territoriales ont acquis de nouvelles compétences notamment dans le domaine de la GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). De son côté, le CEN Isère accompagne depuis de nombreuses années différents partenaires publics pour la prise en compte, la restauration et la gestion des zones humides et des milieux naturels en général.

Cette convergence et cette complémentarité d'intérêt, d'objectifs et d'action en matière de préservation du patrimoine naturel ont amené certaines collectivités et le CEN Isère à contracter des conventions cadres de partenariat. Non financières, ces conventions cadres ont pour objectif de démultiplier l'action publique et de créer des synergies, en associant les compétences et les financements des deux parties.

Une convention cadre a été signée avec la Communauté de Communes de l'Oisans et une autre est à l'étude avec le SIRRA (Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval). Ces signatures sont les 2 premières d'une liste que nous espérons longue ! ●

Audrey Pagano & Anouk Merlin

▼ **Alpage du col de Sarenne - Le Freney d'Oisans**
N. Biron - CEN Isère

M. Juton - CEN Isère

Les mouvements du Bureau

Une nouvelle présidence

Le mois de novembre a vu quelques modifications au Bureau du Conservatoire d'espaces naturels Isère. **Claude Ravel** a démissionné du poste de Présidente mais reste au Bureau. **Jérôme Dutroncy**, anciennement Vice-président, a été élu au poste de Président. **Catherine Haddad** a démissionné du Bureau et de son poste de secrétaire, laissant ce poste vacant. ●

Les mouvements du personnel

Turn-over 2019

Dominique Lopez-Pinot a rejoint l'équipe comme responsable du pôle Études et projets. Elle nous vient du CEN Haute-Savoie où elle était chargée de missions.
Lou Lécuyer a quitté le CEN Isère en septembre. Ses fonctions de chargée de missions des Contrats Verts et Bleus sont maintenant assurées par **Anaïs Bavarot.**
Pauline Touré, assistante de gestion, a quitté le CEN en novembre. Elle est remplacée par **Corinne Pilato**, déjà en poste depuis janvier 2019.
Nicolas Debard a quitté le CEN. Il est remplacé par **Thomas Vignes-Dupurgues** au poste d'agent de terrain de l'antenne Platière.
Coralie Le Borgne a quitté le CEN en février suite à un licenciement économique. Elle occupait le poste de chargée de mission Natura 2000 à la Platière.
Guillaume Pasquier, responsable du pôle Travaux a quitté la structure en décembre. Son poste est actuellement vacant.
Maxime Humbert a terminé son contrat de remplacement de **Pauline Marnat**, animatrice foncière, qui est de retour de son congé maternité depuis janvier.
Baptiste Bonhomme, chargé d'études, a terminé son contrat en janvier.
Bertrand Chaussat a terminé son contrat de remplacement de **David Michallet**, chargé de secteur Système d'information, qui est de retour de son congé parental.
Houria Pujolreu quitte de CEN Isère fin décembre laissant son poste de responsable administrative et financière à **Emmanuelle Gaborieau** qui intégrera l'équipe courant janvier 2020.

Nous adressons tous nos vœux de réussite dans leurs projets à nos anciens collègues et bienvenue aux nouveaux. ●

Houria Pujolreu & Anouk Merlin

Un guide des plus beaux sites conservatoires

Parution prochaine aux éditions Glénat

Savez-vous que plus de 6 millions de personnes visitent chaque année le millier de sites ouverts au public gérés par les Conservatoires ? Cap Taillat à Ramatuelle, Landes de Versigny dans l'Aisne, Réserves naturelles de Bois du Parc dans l'Yonne ou de Sixt-Passy en Haute-Savoie, les Quatre lacs dans le Jura... beaucoup de sites prestigieux, connus localement voire nationalement. Afin de présenter les principaux sites conservatoires incontournables en France, et d'inciter les visiteurs à s'y rendre, le réseau des Conservatoires a conçu un guide de 160 pages, mettant en avant près de 200 de ces sites. Publié en collaboration avec l'éditeur Glénat, spécialiste de la randonnée, ce livre sera disponible dans les librairies et autres points de ventes au printemps 2020 au prix de 15 €. Un beau projet qui couronne en plus l'année des 30 ans du réseau ! ●

Sandrine Poirier – Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

2020 Soutien individuel

Je souhaite soutenir les actions du Conservatoire

- en soutenant le CEN Isère, je reçois également La feuille de chêne (1 numéro par an) ..... 10 €
- en devenant membre bienfaiteur .....€
- en versant un don manuel de soutien de .....€
- Total de ma contribution pour l'année 2020 : .....€

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Email : .....

Fait à .....

le .....

Signature :

Pour l'adhésion des personnes qualifiées, associations, communes et groupements de communes, s'adresser au secrétariat du Conservatoire.

Avenir Conservatoire d'espaces naturels Isère

2, rue des Mails • 38120 Saint-Égrève
04 76 48 24 49 • 04 76 48 24 26 (fax)
contact@cen-isere.org • www.cen-isere.org

Le CEN Isère est membre des réseaux des Conservatoires d'espaces naturels et des Réserves naturelles de France

Conservatoires d'espaces naturels

Réserves Naturelles DE FRANCE

La feuille de chêne n°48
Responsable de la publication
Jérôme Dutroncy
Coordination et mise en page
Anouk Merlin
Maquette
Aude Wenes • www.audewenes.com

L'ensemble de l'équipe du CEN Isère a participé à l'élaboration de ce numéro.

Bulletin tiré à 1350 exemplaires papier recyclé, encres végétales, par l'Imprimerie Notre-Dame à Montbonnot-Saint-Martin.
ISSN : 1767-9427
Dépôt légal : décembre 2019

Avec le soutien de :

isère LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

Partenaires

Lucille Delacour

Chargée de missions Contrat de Rivière Romanche • Communauté de communes de l'Oisans

Qu'est ce qui a amené la communauté de communes de l'Oisans à signer une convention-cadre de partenariat avec le CEN Isère ?

Dans le cadre de ses missions, le CEN Isère a accompagné le SACO (Syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans ; structure porteuse du Contrat de Rivière Romanche de 2008 à 2018) dans la construction du contrat de rivière Romanche, pour favoriser la prise en compte des zones humides et programmer des actions pour leur préservation. À partir de 2013, année de lancement de la phase opérationnelle du contrat, l'appui du CEN au SACO s'est renforcé et un accompagnement technique a été mis en place par l'intermédiaire d'une convention annuelle. Le CEN a contribué à la bonne application des fiches actions en faveurs des zones humides par ses compétences d'animation, techniques et scientifiques.
Depuis le 1er janvier 2019, la communauté de communes de l'Oisans est la nouvelle structure porteuse du Contrat de Rivière (à la suite de la prise de compétence GEMAPI) et c'est tout naturellement qu'elle a décidé de poursuivre ce partenariat.

À titre d'exemple, quelle action menée actuellement par la communauté de communes de l'Oisans pourrait illustrer ce partenariat avec le CEN Isère ?

Le CEN nous accompagne pour l'émergence et le suivi de différentes opérations en lien avec les zones humides. Parmi les opérations emblématiques, nous pouvons citer le schéma de préservation des zones humides de l'Alpe d'Huez Grand Domaine, lancé en 2016. Nous avons bénéficié de l'appui du CEN pour la rédaction du cahier des charges, lors du suivi de l'étude et il participe aujourd'hui à la mise en œuvre du plan de gestion. Une étude similaire est en cours sur le massif du Taillefer. ●

Le Conservatoire se présente

Audrey Pagano

Chargée de projets

Quelles sont vos missions au sein de l'association ?

En tant de chargée de projets «animation territoriale», je suis plus particulièrement focalisée sur des missions d'accompagnement de collectivités concernant la prise en compte de notre patrimoine naturel dans les politiques publiques. Le CEN Isère accompagne notamment différentes démarches territoriales liées à la politique de l'eau (SAGE, Contrats de Rivière…), à des politiques agricoles (PAEC, Plans Pastoraux Territoriaux…) ou, bien évidemment, des politiques liées au patrimoine naturel comme les Contrats Verts et Bleus ou Natura 2000.
Je suis également référente au CEN concernant tout ce qui se rapporte aux pelouses sèches (cartographie, actions spécifiques sur ces milieux…) et j'ai quelques sites en gestion : il s'agit de sites de mesures compensatoires menées par EDF dans la vallée de la Romanche.

Quels sont vos principaux interlocuteurs ?

Ce sont avant tout des collectivités : communautés de communes, syndicats mixtes, communes… mais aussi les Parcs naturels régionaux ou des gestionnaires de Réserves naturelles. J'interviens également auprès d'entreprises comme EDF, des propriétaires fonciers ou encore des agriculteurs. Je travaille par ailleurs très régulièrement en lien avec des partenaires techniques comme les autres associations environnementales (GENTIANA, la LPO, FLAVIA…), la FAI, les Fédérations départementales de Chasse et de Pêche ou la Chambre d'agriculture de l'Isère. ●